

COMMUNE DE BARON

COMPTE RENDU SEANCE DU 23 mai 2020

L'an deux mil vingt le vingt-trois mai à 17 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes Paul GIRARD, sous la présidence de :

Monsieur Christian **PETIT** Maire

Présents : Mesdames : Isabelle **GRENIER**, Catherine **GUERINEAU**, Annie **JUIN**,
Marie **FRESPUECH**, Aurélie **FERRIER**

Messieurs : Edmond **DOROCQ**, Didier **PASCAL**, Romain **PASCAL**, Jean-Jacques **BRUNO**,
Pierre **LEBEGUE**

Absents représentés :

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du comité. Marie FRESPUECH a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS

Monsieur Le Maire annonce la liste des onze conseillers Municipaux élus le 15 mars 2020, dont quatre conseillers sortants et sept nouveaux membres du conseil Mesdames Isabelle GRENIER, Catherine GUERINEAU, Aurélie FERRIER, Marie FRESPUECH, Annie JUIN et messieurs Jean-Jacques BRUNO, Pierre LEBEGUE. L'ensemble des personnes élues sont installées dans leurs fonctions de conseillères municipales et conseillers municipaux.

ELECTION DU MAIRE

Monsieur DOROCQ Edmond doyen de l'assemblée invite le Conseil Municipal à l'élection du Maire.

Résultat du premier tour du scrutin :

Nombre de votant : 11

Blanc : 1

Exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Christian PETIT 10 voix

Monsieur Christian PETIT a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Conformément à la loi Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer le nombre des adjoints. Le conseil municipal après en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de créer 3 postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à l'élection du 1^{er} adjoint.

Résultat du premier tour du scrutin :

Nombre de votant : 11

Blanc : 0

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : PASCAL Romain 11 voix

Monsieur PASCAL Romain a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à l'élection du 2^{ème} adjoint.

Résultat du premier tour du scrutin :

Nombre de votant : 11

Blanc : 1

Exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : LEBEGUE Pierre 10 voix

Monsieur LEBEGUE Pierre a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à l'élection du 3^{ème} adjoint.

Résultat du premier tour du scrutin :

Nombre de votant : 11

Blanc : 0

Exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : FERRIER Aurélie 11 voix

Madame FERRIER Aurélie a été proclamée 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée

INDEMNITES DES ELUS

Suite à la nomination du Maire et des trois adjoints le conseil municipal décide d'allouer à l'unanimité le taux maximum des indemnités de maire et d'adjoints.

DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR LES SYNDICATS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner des délégués et des suppléants pour les différents syndicats.

Communauté de Commune : Christian PETIT titulaire et son 1^{er} adjoint : Romain PASCAL

SIRP : Titulaires : Isabelle GRENIER et Didier PASCAL

Suppléants : Aurélie FERRIER et Jean-Jacques BRUNO

SIVOM : Titulaires : Edmond DOROCQ et Romain PASCAL

Suppléants : Aurélie FERRIER Annie JUIN

SMEG : Titulaires : Edmond DOROCQ et Jean-Jacques BRUNO

Suppléante : Marie FRESPUECH

PETR : Titulaire : Christian PETIT

Suppléant : Pierre LEBEGUE

Conseil d'école représentant de la municipalité : Titulaires : Romain PASCAL et Didier PASCAL

Suppléante : Isabelle GRENIER

L'unanimité est obtenue pour chaque poste titulaire et suppléant.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Finance : Marie FRESPUECH, Romain PASCAL, Pierre LEBEGUE, Aurélie FERRIER, Isabelle GRENIER

Urbanisme : Marie FRESPUECH, Romain PASCAL, Pierre LEBEGUE, Catherine GUERINEAU

Appel d'offres : Marie FRESPUECH, Didier PASCAL Aurélie FERRIER, Pierre LEBEGUE

Socio-culturel : Marie FRESPUECH, Edmond DOROCQ, Annie JUIN

Chemin, ruisseau et voirie : Didier PASCAL, Romain PASCAL, Jean-Jacques BRUNO

Fêtes et cérémonies : Annie JUIN, Edmond DOROCQ, Catherine GUERINEAU, Marie FRESPUECH

Communication : Edmond DOROCQ, Annie JUIN

Bâtiment et Patrimoine : Didier PASCAL, Edmond DOROCQ, Romain PASCAL, Pierre LEBEGUE

DELEGATION DE POUVOIR DU MAIRE AUX ADJOINTS

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à compter du 23 mai 2020, décide à l'unanimité et pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations réglementaires (voir délibération).

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance a été levée à 18h00

La secrétaire
Marie FRESPUECH

Le Maire
Christian PETIT